



LE MOT DU MAIRE

Encore quelques jours et la législature de 2015 - 2020, la première de 5 ans, fera partie du passé.

Une période passionnante, valorisée par des évènements tout sauf ordinaires, comme l'échéance des droits de superficie du Creux-de-Genthod. Le concours d'architecture pour le nouveau bâtiment de la voirie, attendu depuis belle lurette, dont la finition est à bout touchant. L'achat de 7 logements et la création de 4, pour des Genthousiens qui souhaiteront rester ou revenir sur la Commune. La création d'une place de jeu hors du commun dans le Mail Lullin. Une nouvelle ligne TPG pour relier tout un quartier aux gares de la commune. Un autre fait important a été le succès aux urnes de l'initiative constitutionnelle « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport » et le refus d'un aéroport à 25 millions de passagers en 2030. Ces réussites, dont je suis heureux, ont été mises en oeuvre dès le début de la législature et ont été son fil rouge.

Tant les budgets que les comptes établis durant cette période ont été équilibrés, ce qui n'était pas toujours chose facile. De plus, des amortissements supplémentaires à hauteur de 2.3 millions ont été réalisés.

Les élections du 5 avril mettent aux commandes de la Mairie deux nouveaux magistrats : Joël Schmulowitz, Maire, et Karen Guinand, Adjointe au maire. Andréas Baumgartner, magistrat sortant, est réélu pour un nouveau mandat. Au Conseil municipal 11 nouveaux membres ont été élus ainsi que six candidats sortants. Ils entreront en fonction pour répondre aux défis communaux des cinq prochaines années le mardi 2 juin lors d'une séance d'installation du nouveau Conseil municipal.

Ce changement important va sans doute redistribuer les forces au sein du Conseil, avec le départ de près de 60% de son effectif.

LA GESTION DE LA CRISE

Afin de se mettre au diapason du Canton et de la Confédération, la Commune a appliqué diverses mesures qui ont touché et touchent encore de nombreux acteurs et citoyens de Genthod. Outre la suspension de toutes les locations de salles, les cours dispensés dans les divers bâtiments, quelles que soient leur discipline, ont été arrêtés jusqu'à nouvel avis. Des cours ont repris le 11 mai dernier, sous certaines conditions. L'Administration et le Service social répondent par téléphone la journée et vous accueillent sur rendez-vous. Les sorties pour les aînés ont malheureusement dû être supprimées.

L'école et le parascolaire n'ont assuré durant cette période, avant la reprise récente, qu'un service d'accueil pour les enfants dont les parents devaient obligatoirement travailler.

Le service social et l'administration ont mis un réseau de bénévoles en place afin de subvenir aux besoins de nos aînés, soucieux de se protéger. Ces bénévoles ont répondu présents,

Si les membres de l'Exécutif vont prêter serment devant le Conseil d'Etat le 27 mai pour prendre leurs fonctions le premier juin, les 17 membres du Conseil municipal vont prêter serment, élire les membres du bureau du Conseil, les présidentes et présidents de commissions, le 2 juin lors de cette séance d'installation un peu particulière.

Ce sera la première fois qu'une séance du Conseil municipal se tiendra dans le centre communal pour préserver la distanciation sociale de rigueur et, fait marquant, elle se déroulera avec une diffusion en direct sur internet afin que cette séance puisse être publique sans spectateur présent, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat. Dès cette date, les nouvelles autorités communales reprendront en mains le destin politique et opérationnel de notre commune jusqu'en mai 2025.

Je souhaite vivement à mon successeur et à ses adjoints beaucoup de succès dans leurs entreprises. Tous mes vœux de réussite vont également à l'ensemble du Conseil municipal.

Je ne pourrais pas quitter ma fonction sans remercier les 15 collaboratrices et collaborateurs de la commune pour leur engagement. Ce sont eux qui vous servent avec excellence à longueur d'année, de l'administration aux services de voirie en comptant également les parcs et jardins, les patrouilleuses scolaires et la bibliothécaire, les responsables de l'école et des bâtiments communaux et du restaurant scolaire. Sans eux, la commune s'arrêterait de tourner.

Mon dernier remerciement, mais pas le moindre, va aux associations, aux comités des divers groupements et aux innombrables bénévoles, sans eux non plus la commune ne serait pas ce qu'elle est. Merci beaucoup pour tout ce que vous faites et continuez de faire.

Wolfgang Honegger | Maire

que ce soit pour effectuer des achats de denrées alimentaires ou livrer des repas cuisinés par les restaurants locaux.

S'il est important de remercier les restaurants qui ont proposé des plats savoureux à des prix raisonnables, il est primordial de saluer l'engagement des bénévoles, ainsi que tous ceux qui se sont proposés comme bénévoles mais qui n'ont pu agir, tant l'élan de solidarité au sein de la population a été supérieur au besoin de prestations des demandeurs. Pensons également à dire merci aux sapeurs pompiers volontaires de la Compagnie 30 qui sont allés régulièrement au contact de la population pour faire de la prévention.

La protection civile a été également fortement sollicitée pour les sept communes de la rive droite du lac (ORPC Valavran) avec une mobilisation de plus de 160 astreints pour effectuer diverses missions comme la livraison de repas aux personnes âgées et bien d'autres tâches logistiques.

UN CALENDRIER 2020 PERTURBÉ

Depuis le 13 mars, le programme culturel de notre commune est à l'arrêt suite à la pandémie de coronavirus. Nous espérons vivement que les spectacles reprendront cet automne. Sommes-nous optimistes ? L'avenir nous le dira.

Toutes les représentations seront reportées dans la mesure du possible à une date ultérieure en accord avec les responsables des spectacles. **Tous les spectacles agendés au deuxième semestre 2020 sont maintenus selon le programme établi. La vente des billets pour les spectacles du 2ème semestre débutera le 1er juin comme prévu.**

Toutes les personnes qui avaient déjà payé leur billet pour des spectacles supprimés ou déplacés pourront se faire rembourser jusqu'au 10 juin 2020 auprès du point de vente où ils l'ont acheté (centre culturel Migros, Mairies de Bellevue et Genthod) sur présentation des billets.

Toutes les grandes manifestations ont été annulées. On pense par exemple aux promotions citoyennes, qui seront en principe reportées au mois de septembre. La deuxième édition du tournoi de basket 3x3, qui devait avoir lieu le 6 juin, est reportée à l'an prochain à la même période sans doute. La fête de la musique n'aura pas lieu. La fête des promotions est annulée comme dans tout le canton. La Commune, comme beaucoup d'autres et en accord avec celle de Bellevue, a décidé de ne pas organiser la célébration de la fête nationale cette année. L'organisation du 1er août 2021 sera prise en charge par Genthod.

DÉCHETS DES MÉNAGES

TRI ET ÉCOPOINTS

Les écopoints restent ouverts, et les ménages sont priés de continuer à trier leurs déchets comme à l'accoutumée, afin de diminuer la quantité d'ordures ménagères incinérables. Les masques, mouchoirs, articles hygiéniques et serviettes en papier doivent être placés dans les ordures ménagères.

ENCOMBRANTS

La collecte des déchets encombrants reprendra le 18 juin prochain. La population est priée de les garder à domicile entretemps. En cas de nécessité, elle peut les apporter aux espaces de récupération (ESREC). Les dépôts sauvages d'encombrants sont interdits et passibles de sanctions. Les autres levées fonctionnent comme à l'accoutumée selon le calendrier prévu.

ESREC

Les espaces de récupération (ESREC) restent ouverts selon les conditions prévues par les directives cantonales, soit trois personnes seulement peuvent y entrer simultanément, ce qui occasionne de grandes files d'attente. Il est donc demandé de ne s'y rendre qu'en cas de stricte nécessité.

Les ramassages de déchets verts, jusqu'alors suspendus, ont repris depuis le 4 mai selon le calendrier prévu.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !

COVID-19 **CORONAVIRUS**
HOTLINE Genève **0800 909 400**

SAISON CULTURELLE 2020

Dès le mois de septembre le programme doit reprendre, avec les spectacles suivants à l'affiche. La billetterie sera ouverte dès le 1er juin, réservez déjà les dates suivantes :

- **Le Théâtre guignol** de la famille Prin revient nous voir le **6 septembre**.
- **Le 19 septembre** un autre spectacle pour enfants : Les élastiques d'Angélique.
- Vous pourrez profiter d'un **concert de Jazz des Fats Boys** le **25 septembre**.
- Le **2 octobre** une soirée **A contre contes** par Casilda Regueiro.
- Ne ratez pas l'embarquement pour rire le **3 octobre** en assistant à **Trois hommes dans un bateau sans oublier le chien** (spectacle prévu initialement en mai).
- **L'Harmonie** de Genthod-Bellevue se produira le **9 octobre**.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque est ouverte aux horaires habituels. Elle sera également ouverte les samedis 6 juin et 4 juillet de 9h à 12h. Vous pourrez effectuer uniquement des prêts et retours. Seules quatre personnes seront admises dans ce lieu. Merci de respecter les consignes quand vous vous rendez sur place.

EPICERIE ET POSTE

C'est ici l'endroit où est ouvert aux horaires suivants :

Lu - je : de 7h30 -12h 30 et de 15h 18h30.

Ve : de 7h30 à 18h30 non-stop

Sa-Di : de 7h30 à 12h30.

HORAIRE DE LA MAIRIE

La Mairie répond à vos appels de 9h à 16h au 022 774 12 80 à l'exception du mercredi après-midi. L'administration reste à votre service sur rendez-vous uniquement. Nous vous rappelons que durant l'été l'horaire de vacances s'applique. Les cartes CFF journalières sont à votre disposition au prix de CHF 20.- et vous pouvez également réserver des billets gratuits pour le bateau.

Les prestations liées à l'office cantonal de population, comme les attestations de domicile, sont à nouveau traitées par notre administration en juin.

